



## FORMULAIRE DE DEMANDE DE TRANSFERT D'ÉCOLE 2025-2026

**DATE LIMITE: 1 MAI 2025**

Faire parvenir le formulaire complété au Département de l'Organisation Scolaire  
courriel : [cross-boundaries@wgsb.qc.ca](mailto:cross-boundaries@wgsb.qc.ca) ou par Télécopieur: (819) 684-1328

**VEUILLEZ CONSULTER LES PROCÉDURES ET CONDITIONS AU VERSO DE CE FORMULAIRE**

Prénom de l'élève:				Nom de l'élève:			
Adresse permanente:							
Ville/municipalité:				Québec	Code postal:		
Nom de la personne qui fait la demande :				Lien avec l'élève:	Père ____	Mère ____	
# de téléphone le jour:				Courriel:	Tuteur ____	Autre ____	

**\*\*Pour remplir les sections ci-dessous s.v.p. utiliser la légende\*\***

1 École actuelle 2024-2025	2 Cycle/année 2024-2025	3 École de quartier 2024-2025	4 Cycle/année Prévu 2025-2026	5 École demandée 2025-2026	6 Programme Anglais ____ Imm. Français ____
	/		/		

S.V.P. indiquer la raison pour votre demande en cochant l'une des boîtes ci-dessous :

Renouvellement	<input type="checkbox"/>	Résidence est plus près de l'école demandée	<input type="checkbox"/>
Frères/soeurs fréquentent déjà l'école demandée	<input type="checkbox"/>	Autre (décrivez plus bas)	<input type="checkbox"/>

Autre raison pour la demande:

7. Nom des frères/soeurs présentement à l'école	Cycle/Année	École actuelle (2024-2025)
	/	
	/	

**\*\*LÉGENDE\*\*:**

**1. École actuelle:**

L'école fréquentée par votre enfant, ou dans laquelle il/elle est inscrit(e).

**3. École de quartier:**

Votre école de quartier est déterminée par la rue sur laquelle vous habitez.

**5. École demandée:**

Indiquer le nom de l'école demandée pour la fréquentation scolaire de l'année suivante.

**6. Programme anglais ou Immersion française (si offerte)**

Toutes nos écoles offrent le programme régulier en anglais, et certaines de nos écoles offrent l'immersion française. S.V.P. indiquer votre choix de programme.

**7. Noms des frères/sœurs présentement à l'école:**

S.V.P. indiquer les noms des autres enfants de votre famille, leur cycle/année, et le nom de l'école qu'il(s) fréquente(nt) présentement.

**2. et 4.**

Cycle tel que défini par le programme de formation de l'école Québécoise	
NIVEAU	CYCLE/ANNÉE
M	MATERNELLE
1	CYCLE 1/ANNÉE 1
2	CYCLE 1/ ANNÉE 2
3	CYCLE 2/ ANNÉE 1
4	CYCLE 2/ ANNÉE 2
5	CYCLE 3/ ANNÉE 1
6	CYCLE 3/ ANNÉE 2
Sec. I	CYCLE 1/ ANNÉE 1
Sec. II	CYCLE 1/ ANNÉE 2
Sec. III	CYCLE 2/ ANNÉE 1
Sec. IV	CYCLE 2/ ANNÉE 2
Sec. V	CYCLE 2/ ANNÉE 3

**SIGNATURE DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE**

Avec ma signature, je confirme que j'ai lu les informations à l'arrière du formulaire et que je comprends les procédures et les conditions de ma demande de transfert.

Nom du demandeur (en lettres moulées) : \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**RÉSERVÉ AU BUREAU ADMINISTRATIF:**

Renewal:  Denied:  Entered in GPI:  Application received: \_\_\_\_\_  
New:  Approved:  Updated in GPI:   
Late:  S. E. \_\_\_\_\_ Review in September:

# DEMANDE DE TRANSFERT D'ÉCOLE

## PROCÉDURES & CONDITIONS

---

### PROCÉDURES:

1. Votre enfant doit être inscrit dans son école de quartier jusqu'à ce que vous receviez la confirmation écrite de la décision.
2. Un formulaire de demande de transfert doit être rempli par le parent/tuteur et soumis au Département de l'Organisation Scolaire au **plus tard le 1<sup>er</sup> mai**.
3. Les nouvelles demandes de transfert seront examinées à la fin du mois de septembre; par conséquent, il demeure la responsabilité du parent/tuteur de s'assurer que l'enfant est inscrit dans son école de quartier.
4. Un formulaire doit être rempli pour **chaque** enfant nécessitant un transfert.
5. Après la révision de la demande, les parents seront avisés de la décision par écrit.

### CONDITIONS:

1. Toutes les demandes reçues au 1<sup>er</sup> mai seront examinées et priorisées selon les critères suivants :
  - a) Renouvellement
  - b) Frères/sœurs fréquentent déjà l'école demandée
  - c) Résidence de l'élève est plus près de l'école
  - d) Nouvelle demande
2. Le droit de choisir une école:
  - a) Ne doit pas créer des classes, des niveaux, ou de cycles surdimensionnés dans l'école demandée;
  - b) Ne donne pas à l'élève le droit de recevoir le transport scolaire;
  - c) Ne garantit pas que l'élève recevra le même type de programme et/ou service qui est offert à l'école de son quartier.
  - d) Ne doit pas créer un besoin en personnel ou une réduction de personnel, ni dans l'école quittée ou dans l'école accueillante.
  - e) Ne doit pas créer des coûts supplémentaires à la commission scolaire.
3. Les applications sont faites sur une base annuelle et sont approuvées pour une (1) année seulement.
4. L'acheminement de la présente demande ne constitue pas une approbation de la demande.